

# La Côte d'Ivoire se défend contre les migrants en développant la préférence nationale, l'ivoirité

written by Maxime | 12 février 2018



En complément de l'article de Christine Tassin :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/09/enseignants-a-jeter-dehors-de-leducation-nationale-sebastien-cote-laurence-de-cocq/>

La capture d'écran du compte twitter de Sébastien Cote ( voir illustration ) montre que ce gauchiste a retweeté un numéro de l'émission « Le dessous des cartes » sur Arte, qui peut encore être vu jusque début mars, et qui était récemment consacré aux migrations intra-africaines :

<https://www.arte.tv/fr/videos/067846-025-A/le-dessous-des-cartes/>

C'est l'occasion d'évoquer cette émission encore une fois : je la regarde régulièrement et malgré la qualité du programme, on constate qu'une petite dose de propagande est glissée subrepticement de temps en temps. Une affirmation sortie de nulle part, non débattue, censée séduire le bobo-gauche non ou

mal réinformé.

Une espèce répandue qui n'a pas encore réussi à franchir le cap du XXIème siècle, avec ses idé.e.s. démodé.e.s. : son féminisme exacerbé aussi suranné qu'émasculant, sa défense à tout prix de l'« internationale socialiste » même au prix de l'ouverture des frontières aux djihadistes, aux haineux de la France laïque, peu soucieux des valeurs républicaines telles qu'elles ressortent de la lettre mais aussi de l'esprit de la Constitution. Un individu qui ne parvient pas à faire face à ses contradictions et se réfugie dans la bêtise plutôt qu'essayer de les surmonter, croyant coûte que coûte que le progrès réside dans une ouverture béate et inconditionnée à « l'Autre ».

Cette semaine, l'émission consacrée au Tibet (<https://www.arte.tv/fr/videos/078191-002-A/le-dessous-des-cartes/>) traite des « tensions opposant le dalaï-lama à Pékin » : *« les autorités chinoises mènent une politique de grands travaux sur le plateau tibétain afin de tirer parti de ses nombreuses ressources. Le dessous des cartes s'intéresse à cette exploitation, qui pourrait mettre en danger l'écosystème unique de la région ».*

La présentatrice achève l'émission par un magnifique « cheveu sur la soupe », sans doute destiné à complaire au spécimen qui vient d'être décrit : *« la violence des moines birmans a abîmé l'image de tolérance et de paix du bouddhisme, une aubaine pour la Chine qui peut continuer la sinisation du Tibet » !*

C'est mal connaître le bouddhisme et le dossier birman :

<http://resistancerepublicaine.com/search/birmanie>

**Il fallait l'oser, ce lien entre les Rohingyas et le Tibet.**

Un peu comme d'autres font le lien entre féminisme et écologie (<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/07/a-angers-ils-vont-taper-a-bras-raccourcis-sur-trump-le-populisme-et-la-revanche-de-lhomme-blanc/>).

**Plus c'est gros, plus ça passe : le bobo-gaicho serait-il un être grossier ?**

Quant à l'émission consacrée aux migrations intra-africaines, son résumé expose que « contrairement à une idée reçue, la majorité des migrants africains ne traversent pas la Méditerranée, mais partent s'installer ailleurs sur le continent. Comment différencier migrants économiques, réfugiés et personnes déplacées ? Comment réagissent les pays d'accueil et l'Union africaine à ces mouvements de population ? ».

Ça nous fait une belle jambe, car la « minorité » qui migre vers l'Europe est assez peuleuse pour ne pas être négligeable !

Donc les Africains migreraient en priorité en Afrique, mais ne s'agirait-il donc pas, dans bien des cas, de se rapprocher de la mer Méditerranée pour ensuite rejoindre la Terre bénite des allocations, de la CMU, des progrès techniques, scientifiques et sociaux ?

On nous explique notamment que des ressortissants de pays voisins ont cherché à migrer vers la Cote d'Ivoire, un pays apparemment moins sous-développé que les autres.

Pour réagir contre ce phénomène, un mouvement politique dans ce pays a voulu développer le concept « d'ivoirité », présenté dans l'émission comme « xénophobe ».

**Selon mes recherches, « l'ivoirité » relève en réalité de la préférence nationale.**

Jusqu'à 2016, elle consistait aussi à réserver l'accès à certaines fonctions publiques aux enfants de deux Ivoiriens. Cependant, une réforme a modifié cette particularité, ce qui me paraît tout à fait justifié car l'exogamie a de tous temps existé. C'est une pratique saine a priori, sauf exception lorsque le conjoint ne respecte pas les mœurs du pays qui l'accueille. Elle a une dimension mythique en particulier avec, dans l'histoire antique, l'enlèvement des Sabines.

Quant à la préférence nationale et le droit de refuser l'immigration, où est le problème à reconnaître qu'un Etat a pour ressortissants des personnes qui forment une communauté

nationale qui peut à son gré décider de s'élargir ou pas en fonction des besoins de ses membres, de la collectivité qu'ils forment en raison de la solidarité qui les lie constitutionnellement ?

Où est le problème à ce que n'en fassent pas partie des gens qui ne remplissent pas les conditions pour être un national, en particulier une absence de dangerosité ? Certes, l'actualité judiciaire révèle régulièrement que des nationaux sont dangereux, commettent des crimes, des délits, parfois en étant issu du peuple de souche. Cependant, le coût de cette dangerosité est telle pour la nation (indemnisation des victimes quand l'Etat a failli dans sa surveillance, prise en charge du procès et de l'emprisonnement avec les deniers publics, réinsertion financée avec l'argent public etc.) qu'il est légitime de chercher à prévenir plutôt que guérir.

L'exigence, en France, du respect des valeurs républicaines de la part des naturalisés vise encore, par exemple, à maintenir la domination du modèle républicain comme ciment de la nation.

Une bonne insertion économique peut aussi être exigée pour éviter les abus ayant pour conséquence de gaspiller l'effort de solidarité nationale patiemment réalisé au fil des années par des générations implantées sur le territoire national, si bien qu'il est logique qu'elles revendiquent et obtiennent le lien de nationalité si elles satisfont toutes les conditions requises.

Pourquoi devrait-on nier les liens qui existent entre l'individu et son milieu, ses attaches matérielles et morales à un pays se traduisant par une participation à la vie tant politique qu'économique ?

**On ne peut pas réduire la préférence nationale à de la xénophobie** : ce serait voir l'aspect négatif (le refus de permettre à un étranger de participer à la vie politique et économique de la cité) et non l'aspect positif (la possibilité prioritaire pour les nationaux de pouvoir gagner leur vie dans leur propre pays, de contrôler la gestion politique de leur propre cité...). C'est aussi le droit d'être protégé par le pays

que l'on a contribué à construire, directement et indirectement par son appartenance à un groupe social donné, et de contrôler le bon emploi des ressources publiques que l'on a contribué à constituer.

C'est la volonté de développer une nation à l'exclusion des autres, afin notamment de lutter contre la pauvreté frappant son concitoyen, celui qui est son plus prochain car vouloir prendre en charge la misère du monde est illusoire et injuste. La solidarité implique en effet une mutualité potentielle de l'entraide et une échelle nationale qui est la plus rationnelle et adéquate, au risque de pêcher par démesure (hybris) en voulant accomplir une action excédant la mesure humaine, comme s'il s'agissait de remplir le tonneau des Danaïdes.

La philosophie grecque antique avait déjà démontré que la cité était l'unité politique idéale et le cosmopolitisme une erreur. Plus le pouvoir est éloigné, moins le citoyen peut le contrôler. La sauvegarde de la démocratie et de la république suppose une proximité du pouvoir. Le distendre au-delà de la sphère nationale n'est pas raisonnable.

Expurgée de ses excès conduisant à réserver des postes aux Ivoiriens nés de deux parents également ivoiriens, la notion d'ivoirité paraît moins xénophobe que saine. Mais l'affirmation péremptoire de la présentatrice ne laisse sur ce point aucune place à la discussion...

On peut tout à fait réserver un sort différent à l'étranger et au national sans exprimer ainsi une peur de l'étranger, une xénophobie. Il s'agit simplement d'organiser la coexistence des nations afin de permettre à chaque peuple de pouvoir disposer de lui-même et de jouir pleinement de sa souveraineté.